



Edito : des résultats réconfortants ! - Compte rendu du CTSD du Lot & Garonne - PP SEGPA et Indemnité ex ZEP, Brèves : Garde d'enfants de moins de 6 ans, SFT, Inscription aux concours, Livret scolaire, CNF, AP d'octobre, Budget 2021

Des résultats réconfortants !

Les élections au Conseil d'Administration devant se tenir avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire, alors la plupart des établissements les avait programmées pour cette fin de semaine... Les retardataires ont encore une semaine... Bien sûr, nous n'avons pas encore tous les résultats, mais comme d'habitude, partout où des collègues avaient décidé de déposer une liste SNETAA-FO, de nombreuses voix se sont portées sur elle.

C'est bien évidemment le cas dans nos deux établissements de Libourne où la liste SNETAA-FO a récolté plus de 50% des voix (4 sièges sur 7 - 2 listes) au LPO Jean Monnet et 45% des voix (3 sièges - 3 listes) au LP Henri Brulle. Mais c'est aussi le cas au LP de l'Estuaire à Blaye où notre liste SNETAA-FO opposée à une liste CGT-Snuép-FSU a failli créer l'évènement en réalisant près de 50% des voix. Oui, notre trio de choc Delphine, Nicolas et Karen, a raté d'une seule voix une victoire historique dans ce presque unique bastion CGT-FSU de l'académie. Gageons que ce n'est que partie remise !

Bien évidemment, le SNETAA est aussi sorti gagnant avec 4 sièges sur 7 au LMGL de Parentis et au LP Léonard de Vinci à Périgueux. A l'EREA Brémontier à Saint-Pierre-du-Mont notre liste a fait 50% des voix bien que les PLP représentent moins de la moitié des électeurs.

Nous sommes également très heureux des résultats obtenus au LP Flora Tristan à Camblanes et au LP Condorcet à Arcachon où nos camarades ont obtenu 2 sièges sur 7 face à des listes « fourre-tout ». A Peyrehorade, au LPO Jean Taris, nos collègues ont obtenu 3 sièges ! Et à Mont-De-Marsan, au LP Frédéric Estève, nous félicitons nos camarades qui ont réussi l'exploit de prendre 3 sièges alors qu'il n'y avait pas eu de liste SNETAA-FO depuis de nombreuses années... Et pour terminer cette liste, n'oublions pas les établissements, comme par exemple le LPO Leygues-Couffignal à Villeneuve/Lot, dans lesquels, grâce à l'engagement et l'efficacité de nos militants lors des années précédentes, seule leur liste a été déposée ! Oui, tous ces résultats nous confirment si besoin

en était que de nombreux PLP et CPE ont conscience que seul le SNETAA combat avec sincérité et détermination pour la Voie Pro. D'ailleurs, je vous invite à lire l'excellent édito de notre Secrétaire Général dans l'AP d'octobre. Oui, l'efficacité du SNETAA au service des PLP & CPE.

Cependant, petit bémol, nous avons quelques établissements où nos militants « historiques » ont souhaité faire une pause cette année... Oui chers collègues, n'oubliez pas que le SNETAA-FO, c'est nous tous qui en faisons ce qu'il est. Il est donc nécessaire que chacun s'engage un petit peu afin de soutenir ceux qui en font beaucoup !

EM

Compte rendu du CTSD du Lot et Garonne

Le Comité Technique Spécial Départemental du Lot & Garonne s'est tenu ce jeudi 8 octobre à Agen. Vous trouverez notre déclaration liminaire en ligne sur notre site Internet.

La FNEC-FP-FO dresse un bilan de cette rentrée à l'aune de la crise sanitaire : volontaire absence d'anticipation, manque de moyens, manque de professeurs - et un protocole qui génère bien des difficultés dans sa mise en œuvre (tensions avec les élèves réfractaires au masque, classes parfois chargées, protection insuffisante des personnels).

On met ensuite en avant les restrictions des libertés et les abus de ce gouvernement à l'égard notamment de l'action syndicale ou tout simplement de la liberté d'expression du citoyen lambda - profitant de fait de la crise sanitaire. Le secrétaire général (DASEN absent) notera une « déclaration politique ». Mais est-il vraiment nécessaire de rappeler que l'action syndicale joue inéluctablement sur le terrain des décisions politiques ?!

Notre organisation rappelle ensuite son opposition à la mixité des publics, à l'entrée d'apprentis dans nos classes. On demande d'ailleurs les chiffres exacts... pas de réponse. Juste : « Pas des gros volumes », ce qui correspond effectivement à la réalité après vérification. Le secrétaire général s'insurge et nous demande de bien vouloir respecter le choix de ces gamins qui ont opté pour l'apprentissage en leur âme et conscience ! Oui... il est bien sûr admis qu'à 15 ans, le jugement est formé, on ne cède pas à la tentation de quelques centaines d'euros par mois (surtout si l'on connaît la misère sociale), et on est à même d'argumenter et de se défendre face à un patron adulte qui pourrait, éventuellement, profiter d'une malléabilité certaine...

Vient la question des AESH - sous-payés, sans vrai statut. 13 ont démissionné cet été dans le 47. Mais le SG se félicite ! C'est moins que les années d'avant ! Parce que maintenant, c'est le Graal : ils ont un contrat de 3 ans au lieu d'un an... que demande le peuple ?! En plus ils seraient attentifs à leur lieu d'affectation et ils viendraient de créer des postes d'AESH-référents. Mais bon... on entend l'éternelle ritournelle : « le CTSD n'est pas le lieu pour parler des AESH... ». On évoquera donc le dossier en audience avec le DASEN, en fin de semaine... entre autres ! Si vous avez des revendications particulières à faire remonter avant vendredi 16, contactez-nous !

Sinon, nous affirmons l'absolue nécessité de la création de divisions en SEGPA : nous sommes passés de 33 divisions en 2017 à désormais 29. Avec trop d'élèves qui devraient, au regard de leurs difficultés, intégrer IME ou ITEP (mais 4 ans d'attente pour obtenir une place !). Aussi, ceux qui relèvent réellement de la SEGPA n'obtiennent pas satisfaction et se voient infliger un cursus « normal », inadapté à leurs problématiques. Est contesté par ailleurs le calcul globalisé des heures - aboutissant à des classes à 26 en SEGPA... à côté de classes à 6. Et nous réclamons à nouveau que les profs référents en SEGPA - notamment nos PLP - qui assument une fonction de professeur principal, touchent l'ISOE au même titre que les profs du second degré !

Réponse : il y aura une discussion avec les services du Rectorat.

A savoir : un rapport du CREFOP mentionne que trop d'élèves sont orientés par défaut en LP et souligne l'ignorance des familles, voire de la communauté éducative, parfois, quant aux passerelles qui existent entre le LG et le LP. Il dénonce la mauvaise communication...

Pour terminer, la prévision du nombre d'élèves en LP s'élevait à 2463 pour le 47.

La réalité de la rentrée en dénombre 2528.

Explication ? Moins d'apprentis - notamment à cause de la crise. Patrons aux abonnés absents. Ils redeviennent élèves. Oh ! Un p'tit bienfait de la crise...

Enfin, si vous souhaitez évoquer ces points, obtenir des informations ou exposer la situation dans votre LP du 47, n'hésitez pas à vous tourner vers moi afin que je pose une heure d'info syndicale. Pour des questions individuelles, je peux vous rencontrer le jeudi, sur rendez-vous, à l'union départementale Force Ouvrière, à Agen.

Laetitia Calbet

06 73 88 69 41

PP SEGPA, Indemnité ex ZEP

ISOE part modulable en SEGPA

Au printemps dernier, avant le confinement, le SNETAA-FO avait obtenu, certes oralement, la promesse que le décret n°2019-1002 du 27 septembre 2019 modifiant le décret n°93-55 du 15 janvier 1993 instituant une indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des personnels enseignants du second degré et permettant ainsi à nos collègues PLP en SEGPA de percevoir l'ISOE part modulable, soit appliqué. Depuis, dès cette rentrée, le SNETAA-FO a dû repartir au combat, car malheureusement, effectivement les promesses n'engagent que ceux qui y croient (désaccord entre le DGESCO et le DGRH)... A ce jour, nous pensons que nous allons obtenir gain de cause... Et c'est pour cela qu'il est important que tous ceux, PLP en SEGPA, qui assurent la mission de professeur principal, se fassent désigner officiellement PP par leur chef d'établissement. Oui, sur papier libre si cela n'est pas possible autrement. La Rectrice elle-même nous a affirmé qu'elle n'y était pas opposée. Si nous obtenons gain de cause, alors tous ceux-là toucheront cette indemnité. Sinon, sans indemnité, nous invitons les collègues à ne pas assurer la mission et à la laisser, comme cela est soit disant prévu, au directeur de SEGPA !

Indemnité ex ZEP

La Ministre N. Vallaud-Belkacem avait exclu, en 2015, les 163 lycées de l'éducation prioritaire. Les collègues ne devaient donc plus percevoir l'indemnité... Mais des clauses de sauvegarde (maintien du versement des indemnités) avaient été mises en place pour une période de 5 ans. Sur leur feuille de paie de septembre, les collègues concernés ont pu se rendre compte que la période dérogatoire avait pris fin au 31 août 2020.

C'est pourquoi le SNETAA-FO, qui réclame par ailleurs que tous les PLP perçoivent une telle indemnité, a obtenu une compensation financière totale pour les personnels en lycées pro ex-classés ZEP, Clair, Éclair.

L'efficacité du SNETAA est à votre service !

Brèves

Garde d'enfants de moins de 6 ans

Dans le cadre de l'action sociale interministérielle, le ministère chargé de la fonction publique a mis en place une aide financière pour la garde des enfants de moins de 6 ans, versée aux agents de l'Etat sous forme de Chèques Emploi Service Universels entièrement pré-financés. Bien évidemment, le bénéfice du « CESU - garde d'enfant 0-6 ans » est soumis à condition de ressources.

Pour faire votre demande, cliquez [ici](#).

SFT

Comme chaque année maintenant, pour bénéficier du Supplément Familial de Traitement, nous devons transmettre tout un tas de documents à l'Administration via le secrétariat de notre établissement. C'est très pénible, mais si on ne le fait pas... Vous trouverez [la circulaire académique et la liste des pièces à fournir](#) sur notre site Internet.

Attention, date limite pour transmettre votre dossier : **vendredi 16 octobre 2020 !**

Inscription aux concours

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2021 se dérouleront du mardi 13 octobre 2020, à partir de 12h00, au jeudi 12 novembre 2020, 17h00, heure de Paris.

Livret scolaire

Vous trouverez [le nouveau livret scolaire](#) pour l'examen du baccalauréat en ligne sur notre site Internet.

CNF

Le Conseil National de notre fédération, la FNEC-FP-FO, s'est tenu les 8 & 9 octobre. Vous trouverez en ligne sur notre site Internet [son appel du 9 octobre](#).

AP d'octobre

L'excellent AP du mois d'octobre vient d'être publié. Vous pouvez le consulter depuis notre site Internet. En plus de l'édito du SG, vous pourrez y lire toutes les dernières informations concernant la Voie Pro : diplôme intermédiaire, PFMP, familles de métiers, apprentissage, etc.

Budget 2021 : encore davantage d'heures sup !

Le second degré va perdre 1 800 postes à la rentrée 2021. Nous ne connaissons pas encore la répartition par académie et encore moins par corps. Le ministère ose souligner que « l'augmentation des crédits permet de proposer aux professeurs un volume d'heures supplémentaires qui viendront plus que compenser la diminution des emplois ». Pour lui, « les moyens d'enseignement augmentent de l'équivalent de près de 1 000 postes ». Qui veut faire davantage d'heures sup ? A noter qu'en 2019, un tiers seulement des heures sup avaient pu être assurées.

Agenda

Elections au CA

Entre le 5 et le 16 octobre - Dépôt des listes 10 jours avant la date du scrutin

Mardi 10 novembre

Comité Technique Académique